

NEGOCIATIONS SALARIALES DERNIÈRES PROPOSITIONS

Une séance de négociation s'est déroulée le 6 octobre.

Les représentants des employeurs ont fait de nouvelles propositions et ont annoncé la fin des négociations.

LES PROPOSITIONS

- Revalorisation de 2,3 % du SNB
- Budget minimal d'AIC de 1 %
- Dispositif ancienneté de 0,6 %
- Plancher d'augmentation minimal pérenne et pour tous de 1040 € brut annuel
- Effet rétroactif au 1^{er} juillet 2022 de la revalorisation de 1 % du SNB effectuée au 1^{er} octobre 2022
- Anticipation de la négociation portant sur la revalorisation des primes et indemnités et de sa date d'effet au 1^{er} novembre 2022
- Clause de revoyure : engagement de réunir toutes les parties afin de faire un état des lieux de l'inflation et des mesures salariales en juillet 2023



FO Énergie consultera ses syndicats d'ici le 18 octobre afin de déterminer sa position sur le projet d'accord.



AGIR, NE PAS SUBIR !

www.fnem-fo.org